

Le Vaucluse prend de la hauteur

Le Vaucluse fait référence en matière d'escalade. Ses atouts : deux spots de renommée mondiale, à Buoux et à Saint-Léger du Ventoux, et une offre de pratique à travers son Centre Départemental de Plein Air et de Loisirs (CDPAL), à Fontaine-de-Vaucluse et à Sault.

Publié le 18 juillet 2024



Le Département propose des activités d'escalade assurées par des éducateurs sportifs diplômés. (Photo R.Cintas-Flores)

Avec le Luberon et le massif du Ventoux, le Vaucluse regorge de spots qui font le bonheur des amoureux de la grimpe. Des spots connus aux quatre coins du monde. Autant dire que l'escalade fait partie des sports de pleine nature en plein essor. Pour accompagner le développement de la discipline, le Département mène une démarche de concertation et d'accompagnement avec tous les acteurs concernés afin de les fédérer et de les mobiliser. En s'appuyant sur une commission partenariale qu'il anime (31 acteurs du sport et de l'environnement, des usagers, des gestionnaires privés et publics de sites mais aussi des institutions comme l'Office National des Forêts) et le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) des sports de pleine nature, le Département agit en faveur de la sécurisation et du partage des activités de pleine nature, mais aussi du nécessaire respect de l'environnement.

Buoux et Saint-Léger-du-Ventoux : deux sites remarquables

Buoux : il s'agit d'un site de tout premier plan, avec près de 800 voies et dont le développement a commencé dans les années cinquante. Il est devenu un spot de renommée mondiale avec le boom de l'escalade sportive des années quatre-vingt. Le site de Buoux se caractérise par une falaise de moyenne à haute difficulté avec quelques zones

adaptées à l'initiation.

Saint-Léger-du-Ventoux : lui aussi de renommée mondiale, le site se compose de près de 600 voies différentes. Il offre une concentration de voies de haut niveau parmi les sites les plus denses en Europe. Plus précisément, il est l'un des plus dotés d'Europe en voies supérieures au niveau de difficulté 8a. C'est ici que l'une des plus grosses performances mondiales féminines a été réalisée en 2022 (niveau de difficulté 9a+) et il accueille « Le jardin singulier », un lieu associatif et culturel très vivant.

Le Département a financé, via la commune de Saint-Léger-du-Ventoux, et en lien avec les partenaires concernés, des panneaux d'information et de sensibilisation dans le cadre de la structuration de l'accueil. Il accompagne aussi le gestionnaire du site dans l'entretien des voies. Le site devrait prochainement entrer dans le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI).

Une offre d'activités éducatives avec le centre départemental

Grâce à ses deux structures d'accueil et d'hébergement, à Fontaine-de-Vaucluse et à Sault, le Département propose des activités d'escalade assurées par une équipe d'éducateurs sportifs diplômés. Dans des cadres naturels exceptionnels (hauteurs de Fontaine-de-Vaucluse, proximité du Mont Ventoux) et bénéficiant de prestations de séjour de qualité, les groupes (scolaires, centres de loisirs, colonies, associations, etc.) peuvent y pratiquer 11 disciplines différentes, dont l'escalade.

En initiation ou perfectionnement, il s'agit de transmettre les fondamentaux de la grimpe, de faire progresser les groupes, tout en respectant le rythme de chacun, mais également de faire découvrir la biodiversité pour mieux la protéger. En 2023, 1 077 personnes ont bénéficié de l'activité escalade.



CDPAL. Renseignements au [04 90 20 32 33](tel:0490203233).

En savoir plus : [Le Centre Départemental de Plein Air et de Loisirs - Vaucluse](#)

Des aides départementales

Fréquentés toute l'année, mais principalement aux intersaisons, les sites d'escalade participent à l'économie locale (restauration, hébergement, etc.) et à l'attractivité touristique. C'est dans ce contexte que le Département propose à ses partenaires des aides concrètes pour le développement de la pratique de l'escalade. Par exemple, pour 2024, différentes subventions ont été accordées aux acteurs locaux suivants :

- Comité Départemental des Clubs Alpins Français de Vaucluse pour la mise en œuvre de son programme d'activités et l'achat de matériels : 2 150 euros
- Club d'escalade Sensabloc à Carpentras pour l'achat de matériels : 750 euros
- Association Aptitudes pour l'événement Escala Buoux : 2 500 euros
- Ville d'Entrechaux pour la conception et l'installation de panneaux signalétiques sur le site des Trois rivières : 3 370 euros

- Ville d'Oppède pour la conception et l'installation de panneaux signalétiques sur son site d'escalade : 8 645 euros
- Club Alpin Français Avignon et Vaucluse pour l'entretien et l'équipement des voies d'escalade des Dentelles de Montmirail : 1 500 euros

Un soutien aux acteurs locaux, qui va de pair avec l'entretien du réseau d'itinéraires de randonnée (PDIPR), réalisé par le Département. Ces voies mènent souvent aux sites d'escalade. Autre axe fort, la préservation des Espaces Naturels Sensibles (ENS), labellisés par le Département, afin de rendre accessibles ces lieux de promenade, de détente et de sport.



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09